

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

CDDH-MIG(2021)R8
18/10/2022

COMITÉ DIRECTEUR POUR LES DROITS DE L'HOMME
(CDDH)

**GROUPE DE RÉDACTION SUR LES DROITS DE L'HOMME ET LA MIGRATION
(CDDH-MIG)**

RAPPORT

8^e réunion
6 – 7 octobre 2021

Point 1 : Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

1. Le Groupe de rédaction du CDDH sur les droits de l'homme et la migration (CDDH-MIG) a tenu sa 8^e réunion via KUDO du 6 au 7 octobre 2021 sous la présidence de M. Morten RUUD (Norvège). La liste des participants figure à l'Annexe I.
2. Le Président ouvre la réunion et souhaite la bienvenue à tous les participants. L'ordre du jour tel qu'adopté figure à l'Annexe II.
3. M. Daniele CANGEMI, Chef du Service des activités normatives en matière de droits de l'homme, justice et coopération juridique souhaite à son tour la bienvenue aux participants
4. M. CANGEMI rappelle le travail considérable accompli par le CDDH-MIG jusqu'à présent. Il note l'impact de *l'Analyse des aspects juridiques et pratiques des alternatives efficaces à la rétention dans le contexte des migrations* et du *Guide pratique sur les alternatives à la rétention des migrants : Favoriser l'efficacité en termes de résultats* qui l'accompagne, dans le domaine. Ces documents continuent d'être largement référencés, utilisés, traduits et diffusés par d'autres institutions et acteurs internationaux dans le domaine. M. CANGEMI souligne également la pertinence des travaux en cours du CDDH-MIG sur le placement en famille d'accueil d'enfants non accompagnés et séparés, conformément aux priorités du Conseil de l'Europe. Il souligne également l'importance pour l'Organisation de mener à bien ce travail.

Point 2 : Développements récents dans le domaine - Tour de table

5. Le Secrétariat donne un aperçu des développements récents pertinents pour les travaux du CDDH-MIG. L'attention est particulièrement attirée sur le nouveau *Plan d'action du Conseil de l'Europe sur la protection des personnes vulnérables dans le contexte des migrations et de l'asile en Europe (2021-2025)* car il prévoit, entre autres, des actions portant sur les alternatives à la rétention des migrants et le placement en famille d'accueil. Les délibérations pertinentes du Comité des Ministres et de l'Assemblée parlementaire sont également soulignées, ainsi que les développements récents au niveau des Nations Unies et de l'Union européenne qui reflètent le calendrier propice et la pertinence des travaux en cours du CDDH-MIG dans ce domaine.

Point 3 : Examen de l'avant-projet de Guide sur « Le placement en famille d'accueil d'enfants non accompagnés et séparés »

6. Le Secrétariat fournit des informations sur l'élaboration du projet de document sur *Le placement en famille d'accueil d'enfants non accompagnés et séparés* et informe des modifications apportées au document à la suite des commentaires reçus des États membres et des observateurs.
7. Le Groupe examine ensuite le projet révisé, paragraphe par paragraphe, et charge le Secrétariat d'y apporter des modifications spécifiques. Après une seconde lecture des paragraphes modifiés, une version finale du projet est approuvée par le Groupe.

Point 4 : Discussions sur la nature des travaux futurs sur le placement en famille d'accueil

8. Le Groupe échange des vues sur la nature de ses futurs travaux. Tout en considérant sa propre contribution dans ce domaine comme achevée, le Groupe encourage de nouvelles initiatives du Conseil de l'Europe en vue d'aider les États membres à mettre en œuvre avec succès le placement en famille d'accueil d'enfants non accompagnés et séparés.

9. Dans ce contexte, le Groupe a spécifiquement noté que le Conseil de l'Europe pourrait envisager de :

- (a) mettre en œuvre des projets de coopération ciblés avec les États membres intéressés - bilatéraux ou multilatéraux - sur une base volontaire, en vue de développer et/ou de renforcer des dispositifs efficaces de placement en famille d'accueil des enfants non accompagnés dans le contexte de la migration ;
- (b) élaborer des orientations et des outils conviviaux sur le placement en famille d'accueil, notamment pour la détermination, la gestion et le suivi des modalités de prise en charge alternatives ;
- (c) renforcer les capacités des autorités nationales et/ou des autres praticiens/professionnels travaillant avec et pour les enfants dans le contexte de la migration ; et
- (d) promouvoir les activités de sensibilisation et le partage des pratiques prometteuses au niveau européen et national.

10. Le Groupe charge le Secrétariat d'envoyer, dans les trois semaines à venir, une brève compilation d'exemples de pratiques nationales sur le placement en famille d'accueil. Si le CDDH en décide, cette compilation pourrait être publiée sur le site web du CDDH, complétant ainsi le travail approuvé sur le placement en famille d'accueil.

Point 5 : Adoption du rapport de réunion

11. Le Groupe adopte le rapport de réunion.

Point 6 : Questions diverses

12. Par l'approbation du projet final sur *Le placement en famille d'accueil d'enfants non accompagnés et séparés*, le Groupe considère qu'il a rempli son mandat. Il se félicite de l'approche constructive dont ont fait preuve tous les membres au cours de ses travaux. Le Groupe remercie, en particulier, le Président, pour la manière exemplaire dont il a dirigé les réunions tout au long des délibérations du Groupe. Le Groupe rend également un hommage particulier au Secrétariat pour sa contribution remarquable, exprimant sa satisfaction quant à la haute qualité du travail accompli et à son contenu complet et utile.

* * *

ANNEXE I

Liste des participants

BELGIUM / BELGIQUE	Mr Veerle PETERS Service Public Fédéral Intérieur/Office des Etrangers Ms Ariane GOSSART Service Public Fédéral Intérieur /Office de Etrangers Mr Karl DE WINNE Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile
BULGARIA / BULGARIE	Mr Viktorio ALEKSANDROV Specialist in the Human Rights Unit, Ministry of Foreign Affairs
FINLAND / FINLANDE	Ms Alexandra HILTUNEN Legal Officer Unit for Human Rights Courts and Conventions Legal Service, Ministry for Foreign Affairs
GREECE / GRÈCE	Ms Sofia KASTRANTA Deputy Legal Counsellor, Special Legal Service, Ministry of Foreign Affairs
ICELAND / ISLANDE	Mr Þórarinn Bjarnfinnur SNORRASON Lawyer, Head a.i. of Unit for the normal procedure, Directorate of Immigration
ITALY / ITALIE	Ms Maria Laura AVERSANO Ministry of Foreign Affairs
NORWAY / NORVÈGE	Mr Morten RUUD (<i>Chairperson of CDDH-MIG / Président du CDDH-MIG</i>) Special Adviser Ministry of Justice and Public Security, Legislation Department
SPAIN / ESPAGNE	Mr Francisco SANZ Agent du Gouvernement auprès de la CEDH, Service juridique des Droits de l'Homme, Ministère de la Justice
SWITZERLAND / SUISSE	Ms Cordelia EHRICH Département fédéral de justice et police DFJP, Office fédéral de la justice OFJ, Domaine de direction droit public, Unité Protection internationale des droits de l'homme
TURKEY / TURQUIE	Mr Er GÖKHAN Migration Expert Assistant, Directorate General of Migration Management

PARTICIPANTS / PARTICIPANTS

CONFERENCE OF INGOS / CONFÉRENCE DES OINGS	
COUNCIL OF BARS AND LAW SOCIETIES OF EUROPE / CONSEIL DES BARREAUX EUROPÉENS (CCBE)	Ms Noemi ALARCÓN vice-présidente du comité Migration du CCBE
EUROPEAN COMMITTEE ON LEGAL CO-OPERATION / COMITÉ EUROPÉEN	M. Rodrigo RODRIGUEZ Professeur en droit, Avocat

<i>DE COOPÉRATION JURIDIQUE (CDCJ)</i>	Domaine de direction Droit privé Département fédéral de justice et police (DFJP), Office fédéral de la Justice
DGII - CHILDREN'S RIGHTS DIVISION / <i>DIVISION POUR LES DROITS DES ENFANTS</i>	Ms Katrin UERPMANN Children's Rights Policies and Co-operation / Politique des droits des enfants et coopération
OFFICE OF THE SPECIAL REPRESENTATIVE OF THE SECRETARY GENERAL ON MIGRATION AND REFUGEES / <i>BUREAU DU REPRÉSENTANT SPÉCIAL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL SUR LES MIGRATIONS ET LES RÉFUGIÉS</i>	Ms Carolina LASÉN-DÍAZ Legal adviser / Conseillère juridique Mr Benoît OLRY Trainee/Stagiaire
<u>NIDOS</u> <u>Guardianship for refugees</u>	Mr Peter VAN DE POL
<u>CELCIS</u> <u>Centre for excellence for children's care and protection</u>	Ms Miriana GIRALDI International Associate, University of Strathclyde, Glasgow

SECRETARIAT / SECRÉTARIAT

DG I Human Rights and Rule of Law / Droits de l'homme et État de droit	Mr Daniele CANGEMI Head of Department / <i>Chef de Service</i>, Department for Human Rights, Justice and Legal Co-operation Standard-settings activities / <i>Service des activités normatives en matière de droits de l'homme, justice et coopération juridique</i> Ms Lilja GRETARSDOTTIR Head of the Co-operation Programmes Division / <i>Chef de la Division des Programmes de coopération</i> Ms Theodora KRISTOFORI Project manager on migration and displacement, Transversal Challenges and Multilateral Projects / <i>Défis transversaux et projets multilatéraux</i> Ms Katharina EBNER Project manager, Transversal Challenges and Multilateral Projects / <i>Défis transversaux et projets multilatéraux</i> Ms Corinne GAVRILOVIC Assistant/Assistante, Human Rights Intergovernmental Cooperation Division / <i>Division de la coopération intergouvernementale en matière de droits de l'Homme</i>
---	--

INTERPRETERS / INTERPRÈTES**M^{me} Isabelle MARCHINI****M^{me} Pascale MICHLIN**

ANNEXE II

Ordre du jour (tel qu'adopté)

	POINT 1 : OUVERTURE DE LA RÉUNION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
CDDH-MIG(2021)OJ1	Projet d'ordre du jour
CDDH-MIG(2019)R7	Rapport de la 7 ^e réunion du CDDH-MIG (23–24 octobre 2019)
CDDH-MIG(2021)04	Extrait du mandat donné par le Comité des Ministres au CDDH concernant les travaux du CDDH-MIG lors du biennium 2020-2021 et extraits pertinents du 91 ^e , 92 ^e et 93 ^e rapports de réunion du CDDH
	POINT 2 : DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS DANS LE DOMAINE – TOUR DE TABLE
	POINT 3 : EXAMEN DE L'AVANT-PROJET SUR « LE PLACEMENT EN FAMILLE D'ACCUEIL D'ENFANTS NON-ACCOMPAGNÉS ET SÉPARÉS »
CDDH-MIG(2021)01	Avant-projet révisé sur « le placement en famille d'accueil d'enfants non-accompagnés et séparés »
CDDH-MIG(2020)01	Précédent projet sur « le placement en famille d'accueil d'enfants non-accompagnés et séparés »
CDDH-MIG(2021)02	Compilation des commentaires reçus sur l'avant-projet sur « le placement en famille d'accueil d'enfants non-accompagnés et séparés »
CDDH-MIG(2021)03	Compilation d'informations pertinentes sur le placement en milieu familial
	POINT 4 : DISCUSSIONS SUR LA NATURE DES TRAVAUX FUTURS SUR LE PLACEMENT EN FAMILLE D'ACCUEIL
	POINT 5 : ADOPTION DU RAPPORT DE RÉUNION
	POINT 6 : QUESTIONS DIVERSES